

# **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2014**

## Lundi 16 juin 2014, 19h30

## Centre socioculturel Pôle Sud, av. Jean-Jacques Mercier 3, 1003 Lausanne

## PROCES-VERBAL

Présidence de l'assemblée générale : Régis Niederoest, co-président de l'AE.

Procès-verbal: Philippe Solms, coordinateur.

## 1) Bienvenue, désignation des scrutateurs et adoption de l'ordre du jour

Le Co-Président ouvre l'Assemblée à 19h35 et souhaite la bienvenue aux membres présents et cite les membres excusés.

L'élection de scrutateurs n'est pas jugée nécessaire au vu du nombre de membres présents.

L'ordre du jour est adopté tel quel à l'unanimité.

## 2) Adoption du PV de l'AG du 17 juin 2013

PV adopté à l'unanimité sans modifications (voir www.ecoquartier.ch/AE).

## 3) Rapport d'activité 2013-2014

Le comité étant organisé en pôles, les activités de chacun d'eux sont passées en revue.

## Pôle « conférences-débats et JAU » (Régis)

Durant le 2<sup>e</sup> semestre de l'année 2013, la conférence suivante a été organisée :

- Espaces partagés, mixité et écoquartier: GWL Terrein: 16 Octobre 2013. Dickens 6, Lausanne. Organisation Régis. Intervenante: Mme Joze van Stigt, du groupe d'habitants à l'initiative de ce quartier édifié entre 1994 et 1998 (625 logements et près de 2000 habitants sur un terrain de 6 hectares en mains publiques).
  - Au début du processus, une action remarquable du groupe d'habitants fut de soumettre au public, à travers un appel par la presse, leur proposition de quartier écologique et sans voitures. La proposition reçut le soutien de quelques milliers de personnes.
  - Le quartier compte une association faitière à laquelle participent les pouvoirs publics, permettant ainsi de faire remonter les demandes des habitants, une association pour chaque immeuble, des groupes pour assurer des tâches telles que l'entretien de la végétation, etc. Les habitants prennent en charge eux-mêmes l'entretien de la végétation, les enfants, y compris des alentours, ont planté les arbres fruitiers et dessiné leur place de jeu, la récolte et la dégustation des fruits est ouverte à tous, etc.
  - A leur entrée, les habitants signent une charte de comportement écologique traitant des questions de pesticides, déchets, stationnement des voitures, etc. Pour le respect des lieux, Joze van Stigt insiste sur l'implication des habitants et usagers et sur leur communication au quotidien.



Durant le 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2014, les conférences organisées ont été les suivantes :

• Une autre ville est possible: alternatives à la ville marchandise: 30 Janvier 2014. Dickens 6, Lausanne. Débat proposé par la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (fph), mais à l'organisation duquel l'AE a contribué. Avec : Yves Cabannes, University College London; Cecilia Delgado, Université de Porto; Régis Niederoest pour l'AE; Mim Meillan, enlien.ch; Alfred Brungger, Coopérative voisinage; Une personne du comité de l'Avenue Druey.

Face à la crise et à l'expansion urbaine dominée par la loi du marché et à l'exclusion, des villes, des citoyens, des exclus et de nombreuses organisations sociales, se mobilisent, résistent et inventent un futur différent de celui qui leur est imposé.

Les conférenciers proposent un tour d'horizon d'alternatives autour de six voies prometteuses vers le Droit à la Ville : les budgets participatifs, les alternatives aux expulsions, les coopératives de logement et d'emploi, les Community Land Trusts, les monnaies complémentaires, l'agriculture urbaine et périurbaine. Ils exposent l'intérêt de relier ces six thèmes pour construire des alternatives systémiques.

- Développer des quartiers durables ...et les faire durer: une question de pilotage de projet? 31 Mars 2014. Dickens 6, Lausanne. Organisation Philippe. Intervenante : Verena Schäffer-Veenstra, géographe urbaniste.
  - Analysant une vingtaine de quartiers durables modèles, Verena Schäffer-Veenstra fait apparaître le rôle déterminant que joue le pilotage des projets. Elle approfondit son étude par l'examen détaillé des processus de conception, de réalisation et d'exploitation du quartier durable de « Kronsberg » à Hannover et du quartier de « Neu-Oerlikon » à Zurich. Parmi les enseignements à tirer de ces analyses, on peut notamment relever que si les règles du jeu ne sont pas réellement appropriées par l'ensemble des acteurs, les intérêts et les comportements personnels ou institutionnels prédominent au détriment de la qualité du projet. De même, si la participation des futurs usagers à l'élaboration du projet de quartier durable n'est pas assurée, tant la qualité du projet que sa pérennité en pâtissent la nécessité d'un suivi ou d'une gouvernance dans la durée constituant aussi une condition incontournable de réussite.
- Durabilité des quartiers : Apports, limites et pertinence des labels et outils existants : 29 avril 2014. Maison de quartier sous-gare, Lausanne. Organisation Alexis. Avec : Anne Dupasquier, ARE; Gilles Desthieux, chargé de cours à la HEPIA; Silvio Giroud, Losinger Marazzi SA; Ulrick Liman, Ville de Lausanne; Valéry Beaud pour l'AE; Jacques Mirenowicz, La Revue Durable.

Le concept d'écoquartier, ou quartier durable, semble être devenu « tendance ». Depuis quelques années, on voit en effet se multiplier les opérations urbanistiques y faisant référence. Parallèlement, des outils et labels sont apparus ou sont en cours d'élaboration pour accompagner le développement des quartiers durables et permettre leur certification.

La tendance soulève des questions intéressantes en termes de conception, d'utilisation et de communication. Elle nous interroge également sur la définition de la durabilité à l'échelle du quartier et, de manière corollaire, sur le potentiel et les limites des moyens concrets nécessaires pour l'évaluer.

En prélude au débat, différents outils ou approches sont présentés : Quartiers durables (CH), Société à 2000W (CH), DGNB Stadtquartiere (DE/CH), Label Ecoquartier (FR), LEED for Neighborhood Development (UK/USA), One Planet Living.



Pour certaines de nos conférences, des enregistrements sont à disposition sur notre site internet : www.ecoquartier.ch/conferences.

## Journées des Alternatives Urbaines (Régis)

## • 2013 : 1 ère édition :

La première édition des «Journées des alternatives urbaines» s'est déroulée les 3 et 4 mai 2013 à Lausanne. Déjà présentée lors de l'AG du 17 juin 2013, son contenu n'est pas détaillé. La présentation des comptes de l'événement est en revanche prévue au point 5 de l'ordre du jour de la présente AG (cf. plus bas).

## • Préparation de la 2ème édition, prévue au printemps 2015 :

Suite au succès de la première édition des «Journées des alternatives urbaines» à Lausanne (2013), l'Association écoquartier prépare une deuxième édition pour 2015.

Pour ce faire, un comité d'organisation a été créé et un chef de projet engagé: Jérémie Schaeli (ancien coordinateur de l'AE). Les premiers partenaires à s'être signalés sont Pôle Sud, l'ARMOUP et LaRevueDurable. En temps utile, le comité d'organisation fera bien évidemment appel à toutes les bonnes volontés pour assurer les tâches concrètes durant la manifestation.

## Pôle « voyages/visites » (Sylviane)

Le comité organise au cours de l'année des visites de quartiers ou projets. Pour rappel :

• la visite du bâtiment GreenOffices à Givisiez (15.03.2013), organisée par Roland, a été présentée lors de l'AG de juin 2013. Voir : <a href="https://www.ecoquartier.ch/article/greenoffices-givisiez-canton-fribourg-15-mars-2013">www.ecoquartier.ch/article/greenoffices-givisiez-canton-fribourg-15-mars-2013</a>

## Pays-Bas:

Du 13 au 16 septembre 2013 : Sylviane et Philippe ont organisé un voyage aux Pays-Bas auquel ont participé 24 personnes, dont un enfant et quatre jeunes entre 13 et 16 ans. Sur place, ce ne sont pas moins d'une dizaine de personnes qui ont guidé et fait découvrir les différents lieux et initiatives à notre groupe. Les visites ont été les suivantes :

#### Amsterdam

**IJBurg :** Le nouveau quartier, qui comprend 6 îles artificielles créées sur le lac IJmeer (le projet initial en prévoyait 10), accueille ses premiers habitants en 2003. Cette sorte de ville archipel de haute densité devrait comprendre 18.000 logements pour 45.000 personnes. En termes de financement, l'attention accordée à la diminution de l'empreinte écologique a permis au projet de bénéficier d'un fonds spécial d'investissement vert. Au gré du tour de quartier, la guide nous fait découvrir une coopérative d'habitants intégrant des espaces culturels, ainsi que son appartement.

**NDSM**: Ce site d'anciens chantiers navals est devenu une zone culturelle communautaire.

**GWL** Terrein et parc de la Westergasfabriek: Enthousiasmés par le quartier de GWL Terrein, nous décidons d'inviter notre guide à Lausanne pour une conférence sur sa genèse et sa dynamique. Cf. ci-dessus *Espaces partagés, mixité et écoquartier: GWL Terrein*.



## • Culemborg et Utrecht

**Quartier d'EVA Lanxmeer – Culemborg :** Le plan d'urbanisme de cet écoquartier de 250 logements a réussi à conserver la relation avec la nature et à l'inscrire comme priorité. Entre autres aspects intéressants : l'association des habitants dispose d'un droit de préemption sur toute vente dans le quartier afin d'assurer la pérennité du projet et éviter la spéculation. Par ailleurs, si un objet est mis en vente sur le marché libre, c'est l'association qui approuve le prix de la transaction.

Groupe d'habitations Kersentuin – Utrecht : au sein du gigantesque projet d'extension urbaine de Leidsche Rjin, la ville d'Utrecht a souhaité voir se développer quelques projets innovants à plus petite échelle. Sous la bannière « Initiative cherche preneur », de futurs habitants ont été recrutés et ont défini de manière participative le projet de Kersentuin. Le résultat est exemplaire tant en matière de durabilité que par la démarche de communication que les habitants ont mise en place.

Energie-U – Utrecht : Cette association citoyenne nous est présentée par son président et deux de ses membres. Créée en 2010, elle vise à produire et fournir de l'électricité, à favoriser les économies, à porter des projets de formation et mentorat des ambassadeurs de l'énergie, et à promouvoir les coopératives locales de production d'énergie, ainsi qu'une fiscalité intégrant les défis énergétiques. Les réalisations d'Energie-U montrent que la marge de manœuvre des citoyens est beaucoup plus importante que ce que l'on imagine.

#### Breda

Ville de 172'000 habitants, **Breda** place depuis 30 ans les questions environnementales et sociales au cœur de ses choix urbains. Sa politique se distingue par une approche intégrée qui ne vise pas à produire une architecture exceptionnelle, mais à « prendre soin » de la ville et de ses habitants. La visite est menée par M. Thoolen, urbaniste responsable du plan Breda 2030, et M. Okhuijsen, ancien coordinateur du développement durable de la ville.

Voir: www.ecoquartier.ch/article/ecoquartiers-neerlandais

#### Londres et Bristol:

Du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin 2013 : Sylviane, Philippe et Annette ont organisé un voyage en Angleterre auquel ont participé 15 personnes, dont deux jeunes de 14 et 15 ans et un bébé.

Pour les pouvoirs publics au Royaume-Uni, la conciliation des trois dimensions du développement durable – économie, environnement et société – n'exclut pas une hiérarchisation marquée des politiques à activer. L'approche souvent privilégiée est ainsi de favoriser d'abord la croissance économique, puis de minimiser les nuisances environnementales, et enfin d'atténuer les inégalités sociales. Concernant les villes, on observe par exemple que les vagues actuelles de rénovation urbaine chassent presque systématiquement les habitants des centres. Mais d'autres logiques sont aussi à l'œuvre, ainsi qu'en témoignent, entre autres, la multiplication des Community Land Trust (coopératives acquérant du terrain à bâtir), l'importance prise par une monnaie complémentaire à Bristol, ou plus généralement la dynamique du mouvement des villes en transition.

A Londres et Bristol, ce ne sont pas moins de 13 personnes qui nous ont reçus, guidés et fait découvrir les différents lieux de visite et initiatives. Les visites ont été les suivantes :



#### Londres

À Brixton, un quartier du Sud de Londres, le **Somerleyton Road project** est une initiative citoyenne visant à réhabiliter un périmètre urbain et à créer des logements abordables, des espaces d'activité et des commerces de proximité. Brad, un des initiateurs du projet, nous apprend que près de 400 habitants de Brixton se sont mobilisés pour faire des propositions. Ayant reçu l'appui des autorités locales, la démarche se poursuit maintenant selon une logique de partenariat.

**BedZED** est emblématique : écoquartier pionnier, 100 logements et espaces d'activité. Un des architectes de l'agence Bill Dunster (à l'origine du projet) nous présente les lieux.

Le **Parc olympique Reine Elisabeth** se distingue de toutes les opérations du même type : le projet a en effet prévu le redimensionnement des infrastructures et la reconversion du village olympique dès la fin des jeux 2012. Nous sommes surtout impressionnés par la renaturation du site, qui était originellement une zone industrielle, et par les espaces de jeux pour enfants.

Dans le quartier de **Dalston**, John nous fait découvrir un jardin de quartier mêlant potagers et aires de jeu pour les enfants, un espace où se mêlent théâtre et recherche appliquée sur la production d'énergie à l'hydrogène, un rucher urbain, un restaurant pratiquant l'aquaponie (système circulaire où les déjections de poissons en aquarium fertilisent des cultures et où les cultures purifient l'eau des poissons). Le quartier tombait en ruine ; aujourd'hui, parmi une multitude de petites initiatives, on voit par ex. les habitants se fédérer pour rouvrir une boulangerie et d'autres commerces de proximité. Mais le mouvement ne va pas sans déclencher une gentrification progressive.

La redynamisation et restructuration du quartier de **King's Cross** correspond à un modèle très différent de celui de Dalston : opération énorme, contrôlée par un acteur privé unique, avec une dimension participative qui semble alibi et des ambitions assez peu crédibles en matière de durabilité. On y voit néanmoins plusieurs beaux bâtiments contemporains, ainsi que des réhabilitations exemplaires d'architectures du XIXe (dont la gare St-Pancrace).

Développé selon un masterplan très convainquant de Ralph Erskine, le nouveau quartier **Greenwich Millenium Village** vise des objectifs élevés en matière de durabilité (surtout environnementale et énergétique). À son achèvement vers 2015, il devrait comprendre près de 1400 habitations.

#### • Bristol (428'100 habitants en 2011)

Ashley Vale, en périphérie de Bristol, s'est développé ses 10 dernières années sur un site précédemment industriel. La caractéristique de ce petit quartier tient au fait que les habitations qui le composent – une trentaine – ont été édifiées en auto-construction. Anna et Jackson nous expliquent, chiffres à l'appui, les avantages financiers de la démarche, son intérêt pour accéder au logement, ainsi que ses apports en termes de lien social, d'entreaide, d'émulation dans le choix de solutions durables et de capitalisation de l'expérience. Mais on nous parle également de la difficulté à intégrer avec succès des logements sociaux



en location au cœur du quartier. Fort de cette aventure, Jackson a créé un réseau national pour la promotion de l'auto-construction et s'est engagé dans l'organe faîtier réunissant les Community Land Trust de Grande Bretagne (coopératives acquérant du terrain à bâtir).

Green Capital, Bristol Pound et engagement de la « municipalité » : en 2015, Bristol sera « capitale verte européenne ». Elle a reçu cette distinction pour ses efforts particuliers en matière de politiques vertes (l'évaluation ne porte pas sur le niveau de performance atteint, mais sur les progrès accomplis). Gus van Hoyt, membre de l'exécutif de la ville, et Mark Leach, de l'administration municipale, nous parlent aussi de l'agriculture de proximité et de sa consolidation par le Bristol Pound. Cette monnaie complémentaire, soutenue par la ville, est la plus importante de son espèce au Royaume-Uni (les employés municipaux peuvent recevoir une partie de leur salaire en Bristol Pound). Kristin et Simone retracent pour nous le développement du mouvement ville en transition à Bristol. La circulation de l'information (réseau) et la capacité de mobilisation jouent un rôle majeur pour donner tout son sens à ce mouvement décentralisé.

Voir: www.ecoquartier.ch/article/voyage-londres-bristol

## Pôle « représentation » (Valéry)

En 2013 l'AE a élaboré des prises de position à trois reprises :

- Juin 2013 / Lausanne Projet Métamorphose Consultation publique du **Plan directeur localisé (PDL) des Plaines-du-Loup :** 
  - l'AE confirme sa satisfaction générale envers le projet retenu ;
  - desserte en transport public : projet de métro m3 non conforme au PDL ;
  - esplanade des sports : secteur le moins abouti du PDL, qui mériterait d'être retravaillé ; supprimer le centre de tennis ;
  - intérieurs d'îlots : importance de leur aménagement et fonctionnement ;
  - PPA « Tuilière Sud » : l'AE préoccupée par le programme, la présence de certaines activités ou commerces pouvant nuire fortement à l'écoquartier.
- Septembre 2013 / Yverdon Consultation publique du **Plan directeur localisé (PDL)** Gare-Lac.

À noter : il s'agit d'une prise de position commune avec l'association yverdonnoise Yvaie.

• Décembre 2013 / Lausanne – Consultation préalable à la rédaction du préavis traitant du processus d'attribution des lots et de la sélection des investisseurs sur le quartier des Plaines-du-Loup.

À noter : chose très peu courante à souligner et saluer, un dicastère – celui du logement et de la sécurité publique – a décidé de consulter des représentants des partis politiques du Conseil communal ainsi qu'une sélection de groupes d'intérêt, sur les éléments pressentis pour l'élaboration d'un préavis. C'est dans ce cadre que l'AE et la PECHE, entre autres acteurs sollicités, se sont l'une et l'autre prononcées sur les processus d'attribution des lots et de sélection des investisseurs envisagés pour les Plaines-du-Loup. Compte tenu de la spécificité de la démarche, le comité de l'AE a décidé d'attendre la sortie du préavis au Conseil communal pour rendre publique sa prise de position (celle-ci n'est donc pas encore accessible sur notre site).

Prises de position de l'AE, voir : www.ecoquartier.ch/position



Les tâches de représentation de l'AE répondent également à de fréquentes sollicitations, pour des :

- Conférences, débats, cours, soutien à organisation de voyages, etc. ;
- Interviews pour les médias ;
- Entretiens dans le cadre de travaux d'étudiants.

Par ailleurs, nous pouvons donner les informations suivantes sur le projet d'écoquartier des Plaines-du-Loup :

- Plan directeur localisé (PDL) des Plaines-du-Loup :
   Le 20 mai 2014, le Conseil communal (CC) a adopté largement et avec enthousiasme le PDL en vue de la réalisation d'un écoquartier aux Plaines-du-Loup. Il y a toutefois apporté quelques améliorations significatives :
  - 1. **Déplacement du centre de tennis** qui était projeté sur feu "l'Esplanade des Sports", une des revendications de longue date de l'Association écoquartier : cette activité aurait constitué une privatisation d'un espace public, qui aurait été entouré de grillage, et qui aurait fait subir des nuisances aux riverains. Et imaginez l'hiver, qu'aurait-il offert d'autre qu'un espace mort et sans âme ? A cet emplacement, le CC propose désormais un véritable espace public, sous la forme d'une place permettant l'organisation d'activités diverses.
  - 2. La **mutualisation des équipements**, places de jeux, etc., sera favorisée et des places de jeu collectives devront être prévues pour chaque îlot.
  - 3. Pour assurer l'objectif de mixité générationnelle, les besoins de logements pour jeunes en formation devront être pris en compte au même titre que les besoins pour les ainés. Par ailleurs, le CC a montré son attachement à la démarche participative, en demandant un retour sur la façon dont les remarques émises lors de la consultation du PDL sont ou seront prises en compte, et en demandant "de poursuivre les démarches de participation régulière des citoyens au processus de développement de Métamorphose".
- Processus d'attribution des lots aux Plaines-du-Loup et appel à projets pour la phase 1 :
  Le préavis relatif au processus d'attribution des lots n'a pas encore été soumis au Conseil
  communal. Cette étape devrait se faire en automne et c'est donc sans doute en 2015
  qu'aura lieu le premier appel d'offres aux investisseurs. En lien avec l'appel, la Ville
  organisera le « 1<sup>er</sup> Salon de l'immobilier des Plaines-du-Loup » (date annoncée : janvier
  2015).

## Pôle « projets d'habitat et d'activité » (Philippe)

Membre fondatrice de la Plateforme d'Echange des coopératives d'Habitants pour les Ecoquartiers (PECHE), l'AE avait été critique à son égard l'an dernier, considérant qu'elle était restée beaucoup trop passive en 2012 et qu'il fallait à tout prix la redynamiser. Pour les années 2013-2014, nous pouvons saluer la reprise de ses activités :

- Sur la base des décisions adoptées lors des AG de la PECHE du 18 mars et du 3 juin 2013, une nouvelle dynamique est impulsée au sein de la plateforme.
- Septembre 2013: la PECHE contacte les investisseurs « coopératives » intéressés aux Plaines-du-Loup et les invitent à son AG d'octobre. Il s'agit de pouvoir parler d'une seule voix et d'évaluer quels sont les besoins réels des coopératives dans le cadre du projet des Plaines-du-Loup (nombre de logements notamment).
- Octobre et novembre: la PECHE organise deux AG (notamment en rapport avec la consultation sur le projet de préavis « attribution des lots », voir la prise de position de décembre 2013 ci-dessus).



- Janvier 2014: appel de l'Association écoquartier aux personnes voulant rejoindre une coopérative d'habitants; une vingtaine de personnes sont orientées vers les coopératives membres de la PECHE. L'enjeu est d'étoffer les petites structures (certaines coopératives de la PECHE ont peu de membres et il est probable que la ville fixe pour elles une taille critique minimum).
- Mars 2014: AG de la PECHE, notamment pour préparer une rencontre entre les coopératives et le public.
- Matinée du 24 mai 2014, rencontre entre les coopératives et le public aux Arches du Grand Pont (l'AE participe), et tenue d'une table-ronde autour du thème *Une coopérative d'habitants aux Plaines du Loup: quelle taille critique?* Participent à la table-ronde : M. Grégoire Junod, Municipal en charge du logement; Mme Nadia Christinet, coopérative C-Art-Ouches; M. Fabrice Helfenstein, coopérative Biotope; Mme Uli Amos, coopérative Equilibre-Genève; M. Claude Taurian, de la Banque Coop SA; la modération est assurée par M. Cyril Royez de Urbamonde et l'introduction par M. Dario Taschetta, président de la PECHE et représentant de la coopérative Codha. Les échanges avec les coopératives, ainsi que la table-ronde connaissent un bon succès : la fréquentation satisfait les espoirs de la PECHE et de l'AE.

## Pôle « recherche & développement » (Philippe)

En fonction du Plan directeur localisé (PDL) des Plaines-du-Loup, qui mentionne l'outil que constituent les chartes, et compte tenu de l'intérêt de l'AE pour toute les approches favorisant l'atteinte d'objectifs qualitatifs que les instruments réglementaires n'intègrent pas, le comité de l'Association a décidé de lancer une nouvelle démarche participative (groupes de travail) consacrée aux chartes. La question qui s'est dégagée peut être résumée ainsi: **Quel contenu intégrer à une charte de quartier, comment l'établir et la mettre en œuvre ?** Les personnes qui ont répondu à notre appel se sont organisées en deux groupes de travail, l'un s'intéressant aux contenus à intégrer à une charte, et l'autre à l'enjeu de la gouvernance. Lancée en octobre 2013, la réflexion est encore en cours. Elle devrait s'achever à l'automne 2014 par la publication de nouvelles recommandations de l'AE. Point de situation :

- 26 participants se sont mobilisés pour la soirée de lancement de la démarche le 02.10.2013. 15 séances ont été organisées jusqu'ici.
- 4 enjeux clés ont été définis : gouvernance ; bien-vivre social (planification, accès au logement, espaces partagés, mixité, identité du quartier) ; gestion durable des ressources ; activités sociales et économiques.
- 8 catégories d'acteurs sont considérées : collectivités publiques ; propriétaires fonciers ; promoteurs et concepteurs des bâtiments ; constructeurs ; propriétaires des bâtiments et gérances ; habitants et voisinage ; entreprises, commerces et services ; associations citoyennes.
- Sources d'inspiration pour la réflexion : vie participative et gouvernance dans le quartier GWL Terrein à Amsterdam ; charte établie dans le cadre du projet d'écoquartier des Vergers à Meyrin (GE) ; etc...
- Spécificités de l'approche développée par les groupes de travail : pour une charte digne de ce nom, toutes les phases doivent être considérées: conception du quartier, construction du quartier et vie du quartier. La charte doit être pensée pour inclure dès le départ le plus de personnes susceptibles de contribuer à la création du quartier. Les acteurs doivent être explicitement pris en compte et leurs engagements possibles/souhaitables doivent être



détaillés de manière différenciée. La charte doit mettre un accent particulier sur l'organisation de la participation et sur l'évolution vers une gouvernance pérenne.

## Pôle « coordination, administration » (Philippe)

- Membres nouveaux venus, opportunités d'échanges entre les membres, apports : En 2013, 24 personnes sont devenues membres de l'AE et 6 l'ont quittée (au 31 décembre 2013, les membres étaient 219 env. 270 en comptant les couples pour deux). Les opportunités d'échange entre membres ne sont pas nécessairement fréquentes. Or l'apport de chacun est bienvenu, qu'il s'agisse d'interrogations de base ou d'idées de toutes sortes. Les activités de l'Association se construisent en effet sur ce que les membres y amènent. Pour le coordinateur, il s'agirait donc de favoriser encore davantage ces échanges. Il invite les membres à faire des propositions en ce sens.
- Comité, pôles et coordination: une organisation souple et ouverte : Le coordinateur rappelle le fonctionnement du comité et encourage les membres intéressés à s'y joindre : tous sont bienvenus pour travailler dans les pôles, cela quel que soit leur niveau de connaissance des enjeux chers à l'AE. S'il est recommandé de pouvoir être présent aux séances de comité (1 par mois, sauf l'été), il faut savoir que les tâches peuvent être partagées. Par ailleurs, il est aussi possible de s'investir sans rejoindre formellement le comité ; cela a par exemple été le cas d'Alexis, qui a proposé et s'est chargé de manière autonome de l'organisation de la table-ronde *Durabilité des quartiers : Apports, limites et* pertinence des labels et outils existants.
- Site internet et newsletter :
  - Par le biais du site, des questions sont régulièrement adressées à l'AE. Le plus souvent, elles concernent l'habitat coopératif, la recherche de contacts pour visiter des écoquartiers, des questions d'urbanisme durable et de participation, et des besoins de logements. 38 demandes ont ainsi été traitées en 2013, la plupart par le coordinateur, et celles émanant de la presse par les co-présidents. 10 newsletters ont été diffusées par l'AE en 2013 certaines étant doublées ou complétées par des newsletters d'alternativesurbaines.ch. À noter : la liste de diffusion de la newsletter AE comprend 750 destinataires, quant à celle de la newsletter alternativesurbaines, elle en comprend environ 1800. Le coordinateur rappelle que toute suggestion pour les contenus du site ou des newsletters sera bienvenue.

## 4) Présentation et discussion des objectifs 2014-2015 (Régis et Valéry)

• Conférences-débats :

Pour l'instant, seule une table ronde est prévue en automne. Projet conjoint de l'AE et de l'association Droit de Cité, la table ronde se tiendra le **jeudi soir 25 septembre** et portera sur les **contrats de quartier** (procédures permettant aux habitants et usagers d'un quartier de proposer des projets et demander des financements pour améliorer leur cadre de vie). Les invités seront notamment M. Thierry Apothéloz, Vice-président du Conseil administratif de Vernier (GE), et M. Marc Vuilleumier, Municipal de Lausanne. Les contrats de quartier de Vernier font référence et se sont institutionnalisés. Ce n'est pas le cas à Lausanne, qui ne compte encore que deux démarches approchantes. Mettre en perspective ces expériences distinctes, et en débattre avec les élus qui les promeuvent et des habitant-e-s qui s'y impliquent constitue l'objectif de la table ronde.

Journées des alternatives urbaines 2015 :
 Objectifs comme annoncés plus haut (voir point 3).



#### • Visites:

La prochaine visite nous emmènera en septembre à **Winterthur et Zürich**, pour découvrir **les coopératives** « **Mehrgenerationenhaus** » **et** « **Kalkbreite** » ; en 2015, un voyage est par ailleurs envisagé dans la région de Lille-métropole et de la Belgique voisine.

- Charte de quartier : Objectif d'une publication de recommandations avant la fin de l'année.
- Participation pour la suite du projet des Plaines-du-Loup :
   La prochaine feuille d'information « Métamorphose » y sera consacrée. La Ville annonce pour septembre la concertation sur le premier plan partiel d'affectation (PPA) des Plaines-du-Loup (couvrant le tiers supérieur du périmètre). Pour l'Association écoquartier, ce sera un moment à ne pas manquer : nous devrons être là pour prendre connaissance du projet de PPA et pour pouvoir, si nécessaire, soumettre des propositions constructives pour le faire évoluer en fonction de notre vision de ce que doit être un écoquartier.
- Travail sur les collectifs de quartier (santé, alimentation, etc.) :
  Pour pouvoir contribuer avec nos idées au développement du projet des Plaines-du-Loup,
  il est aussi proposé de mobiliser l'AE en 2015 sur les questions, entre autres, de santé
  et d'alimentation à l'échelle du quartier.

## Discussion des objectifs susmentionnés

- À propos d'Yverdon, il est demandé quelle place sera accordée aux projets d'habitat coopératif dans le périmètre Gare-Lac (suite à la mise en consultation du PDL et à la prise de position AE+Yvaie)?
  La prise de position commune de l'AE et Yvaie insistait sur les avantages des droits de superficie pour l'habitat coopératif (voir: <a href="http://ecoquartier.ch/article/pdl-gare-lac-yverdon-lae-et-yvaie-prennent-position">http://ecoquartier.ch/article/pdl-gare-lac-yverdon-lae-et-yvaie-prennent-position</a>). Toutefois, jusqu'ici les autorités n'ont donné aucun retour sur ce qu'elles feraient des éléments issus de la consultation. Il y aura donc
- lieu de faire réentendre cette position en temps utile.
   Concernant la thématique du lien et de la santé dans les quartiers, la parole est donnée à Filip Uffer pour une brève présentation de l'initiative « quartiers solidaires » de Pro Senectute Vaud. La finalité de «Quartiers Solidaires» est de faciliter l'intégration des personnes âgées au sein de leur quartier afin d'améliorer leur qualité de vie. Les différentes étapes d'un processus ont pour rôle de créer les conditions nécessaires à l'émergence d'action concrètes, réfléchies et mises en œuvre par les habitants d'un quartier. Après une analyse préliminaire, un animateur de proximité s'immerge dans le quartier, observe les lieux de socialisation et rencontre les retraités. Un groupe se constitue avec les personnes.
  - d'action concrètes, réfléchies et mises en œuvre par les habitants d'un quartier. Après une analyse préliminaire, un animateur de proximité s'immerge dans le quartier, observe les lieux de socialisation et rencontre les retraités. Un groupe se constitue, avec les personnes intéressées par la démarche ainsi que les institutions ou associations locales. Lors de forums ouverts à tous, les résultats des entretiens sont présentés, mettant en valeur les préoccupations des aînés, telles que la mobilité, les espaces de rencontre ou le sentiment d'insécurité. Les participants sont alors invités à débattre sur ces sujets et peuvent proposer des pistes d'amélioration. Par la suite, des projets concrets émergent ; ils sont réalisés avec l'aide de l'animateur de proximité qui reste présent pour soutenir les habitants durant une période de trois à cinq ans. Ce dernier laisse peu à peu le groupe se prendre en main et cesse toute intervention une fois la pérennité du processus assurée. Une telle démarche vise à renforcer les liens avant que les personnes âgées tombent malades. Ce faisant, elle limite le risque de la solitude et favorise le maintien des personnes dans des communautés actives, facteurs de santé et de qualité de vie (voir : <a href="http://www.quartiers-solidaires.ch/">http://www.quartiers-solidaires.ch/</a>)

Au terme de la discussion, l'Assemblée approuve les objectifs présentés pour 2014-2015.



## 5) Trésorerie (Véronique)

## Présentation des comptes 2013

## Bilan initial 2013

## Bilan initial 2013

ACTIF	
Caisse	-
CCP AE	22'265.30
CCP des JAU	23'668.43
Banque	6'999.95
Actifs transitoires	-

PASSIF		
Autres dettes	-	
Passifs transitoires	2'009.35	
Provisions pour publications	5'000.00	
Provision pour JAU 2013	30'056.43	
Capital	15'867.90	

Total Actif	52'933.68
-------------	-----------

Total Passif	52'933.68
Total Passif	52'933.68

## Résultats Association écoquartier

Charges Ecoquartier 2013		2012
Salaires et charges sociales	24'811.40	23'069.00
Conférences	1'743.25	1'417.50
Voyages	9'858.80	15'792.31
Autres	7'809.97	6'361.95
Bénéfice net		3'232.99
Total Charges	44'223.42	49'873.75

Produits Ecoquartier 2013		2012
Cotisations membres	3'070.00	2'820.00
Subventions et dons	30'100.00	30'206.00
Participations voyages	9'856.80	16'287.55
Autres	428.80	560.20
Perte nette	767.82	
Total Produits	44'223.42	49'873.75

Avec un produit de 43'455.60 CHF (subvention ville, cotisations, dons,...), des charges de 44'223.42 CHF (salaire coordinateur à 25% le premier semestre puis à 30% durant le second semestre, frais location salle, frais conférences, ...), l'année 2013 se présente avec une petite perte nette de 767.82 CHF.



La trésorière donne les détails de l'exercice. Elle relève l'augmentation des charges salariales (passage de 25% à 30% du coordinateur), le petit dépassement de budget pour les JAU et l'engagement supplémentaire consenti pour la valorisation de la première édition de cet événement. Les montants supplémentaires ont été engagés sur les disponibilités de l'AE – le but de ces disponibilités étant d'aider à la réalisation de nos activités au moment opportun, et non de thésauriser.

La Ville de Lausanne est vivement remerciée pour son précieux soutien.

## Résultats Journées des Alternatives Urbaines

Charges JAU 2013		2012
Salaires JAU	22'462.80	9'332.10
AVS assurance accidents JAU	5'947.10	1'612.00
Autres charges JAU	33'245.07	-0.53
Charges futures		25'056.43
TOTAL Charges JAU	61'654.97	36'000.00

Produits JAU 2013		2012
Subventions pour les JAU	27'500.00	36'000
Inscriptions JAU	5'011.80	
Dissolution de la provision	25'056.43	
Perte sur JAU	4'086.74	
TOTAL Produits JAU	61'654.97	36'000

## Bilan final 2013

#### Bilan final 2013

ACTIF	
Caisse	-
CCP AE	10'770.08
CCP des JAU	4'036.16
Banque	6'987.40
Actifs transitoires	-

PASSIF		
Autres dettes	-	
Passifs transitoires	5'780.30	
Provisions pour publications	5'000.00	
Provision pour JAU		
Capital	11'013.34	

Total Passif	21'793.64
--------------	-----------



## Rapport des vérificateurs des comptes (Josette et Marie-France)

Josette Pellet et Marie-France Hamou ont vérifié les comptes de l'association et demandent à l'AG décharge pour le comité (voir rapport en annexe).

## Discussion et approbation des comptes 2013

Les comptes 2013 sont approuvés à l'unanimité. La décharge au comité (sur base de la proposition des vérificateurs) est donnée à l'unanimité de l'AG.

#### 6) Budget prévisionnel 2014

## Association Ecoquartier Budget prévisionnel 2014

INCOMINATION OF CITE	-4 000.00	
Résultat d'exercice	-4'000.00	
Subvention aux JAU 2015	5'000.00	
collaborateurs	1'000.00	
Formation continue des	1,000.00	
Autres	500.00	
Publications	6'000.00	
(hors Alternatives Urbaines)	1 300.00	
Conférences	1'500.00	
Mandats/HS	3'000.00	
Salaires et charges sociales	25'000.00	

Cotisations membres	3'000.00
Subventions et dons	30'000.00
Dissolution provision pour publications	5'000.00
Total Produits	38'000.00

La trésorière présente le budget prévisionnel. En fonction des engagements requis par les objectifs de l'AE – dont notamment la publication de recommandations « charte de quartier » et la préparation de la deuxième édition des Journées des alternatives urbaines – le budget prévisionnel comprend un déficit. Ce déficit, qui n'excède pas les disponibilités de l'Association, permet de contribuer utilement aux enjeux actuellement importants (développement des Plaines-du-Loup à Lausanne, renforcement des mouvements de quartier, etc.).

# 7) Élections pour l'année suivante

#### Comité

Départs du comité:

- Marco Castroni
- Nicolas Morel
- Christine Nussbaum
- Antonio Zucchinetti

Antonio est vivement remercié pour ses deux années au comité. Les remerciements du président vont aussi à Christine, Nicolas et Marco qui, ne pouvant être présents, se sont excusés.



Candidats pour siéger au comité :

- Christian Anglada
- Gian Paolo Berta

Pas d'autres candidats dans l'assistance.

Le comité suivant est donc élu par acclamation :

- Christian Anglada
- Gian Paolo Berta
- Valéry Beaud
- Véronique Descartes
- Sylviane Gosteli
- Régis Niederoest
- Jeanne Schmid
- Giampiero Trezzini

#### Présidence

Valéry Beaud et Régis Niederoest sont réélus Co-Président par acclamation.

## Vérification des comptes

Marie-France Hamou ne se représentant pas à cette charge. Clotilde Mukasine se propose pour la remplacer. Josette Pellet se représente. Clotilde et Josette sont élues par acclamation.

#### 8) Divers et propositions individuelles

Participation des membres à l'élaboration des prises de position :

Selon ce qui avait été validé lors de l'AG 2012, le comité peut proposer aux membres de participer à l'élaboration des prises de position quand il n'y a pas d'urgence pour leur finalisation. Toute prise de position nécessite en effet un peu de temps — au minimum quelques séances de travail en commun concentrées sur un laps de temps assez court : il faut rechercher des informations complémentaires sur la ou les questions en débat, il faut échanger pour profiter des questions et de la compréhension des uns et des autres, il faut discuter les opinions qui émergent, trouver une position commune et, enfin, rédiger un texte clair à communiquer dans des délais souvent serrés. Nos prises de position ayant jusqu'ici dû être réalisées assez rapidement, le comité s'en est presque toujours chargé en interne pour avoir la réactivité voulue. La question est donc de savoir s'il ne serait pas possible de favoriser tout de même la participation des membres en constituant

s'il ne serait pas possible de favoriser tout de même la participation des membres en constituant une liste de membres intéressés et disposés à se mobiliser très vite lorsque le comité décide d'élaborer une prise de position. Le cas échéant, il serait ainsi très simple d'inclure ces personnes au travail du comité. Il est rappelé qu'il n'y a pas besoin d'être un spécialiste pour contribuer à une prise de position : le savoir se construit de manière collaborative.

De la discussion en AG se dégage la proposition suivante : un appel aux membres intéressés à être inclus à la liste des « rapidement mobilisables » sera communiqué dans la prochaine newsletter. Un membre de l'assemblée, Alexis, se déclare déjà partant. Pour relire nos prises de position, voir : <a href="http://www.ecoquartier.ch/position">http://www.ecoquartier.ch/position</a>.

Séance levée à 20h45 / Procès-verbal PS/RN/VB – 18.05.2015.

Annexes au PV en pages suivantes :

- Liste des présences
- Rapport des vérificatrices des comptes



# Liste des présences

1. Véronique Descartes 2. Giampiero Mezzini 3. Rigis Niederoest	
3. Rigis Niederoest 4. Philippe Soluis. 5. Valery Beaud	
6. Antonio Roschildi 7. Sylviane Gosteli Igstel	
9. Roland JOSEPH 10. Clotilde Mukarine James	
11. Huch Kipfu Hhit 12. Junet Uffer Juffe	
13 File lifter Houses 11th	
15 Claude Chables Chust. 16 Annexe taid Stein 17 Olivier Delacretaz Endacida	
18 Christian ANGLANA Throng 164 20 White NSENGINANA pirhoguase	
21 Plane France HAHAN Deller 22 MARIA LUISA GIORDANO House fue goldeno 23 Brigithe Coencley TS. Foencley	
25 fearne schmid Solicie 26. Madeline VANDERACIE (V)	



Rapport des vérificatrices des comptes

# Révision des comptes 2013 de l'Association Ecoquartier

La comptabilité a été remise aux vérificatrices qui ont pu effectuer les contrôles nécessaires. Nous pouvons certifier que les opérations ont été conduites avec exactitude.

Nous remercions la trésorière qui a tenu la comptabilité avec clarté et précision. Nous recommandons l'approbation des comptes et du bilan tels qu'ils nous ont été présentés.

Lausanne, le 9 juin 2014

Les vérificatrices des comptes

Josette Pellet

Marie-France Hamou